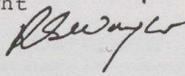
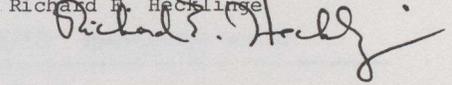


Fait en double exemplaire à WASHINGTON ce dix-
SEPTIÈME jour de MARS 1995, en langues
française et anglaise, les deux textes faisant également
foi.

POUR LE GOUVERNEMENT
DU CANADA:
Robert Wright



POUR LE GOUVERNEMENT DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:
Richard B. Heckling



MUTUAL LEGAL ASSISTANCE

Travaux effectués par le Gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur l'assistance mutuelle juridique
REPUBLIC OF CANADA

Ottawa, le 20 Mars 1995

Ottawa, le 20 Mars 1995

ENTENTE JUDICIAIRE

Travaux effectués par le Gouvernement des États-Unis en vertu de la Loi sur l'assistance mutuelle juridique
UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, le 20 Mars 1995

Ottawa, le 20 Mars 1995